PROGRAMME DE FORMATION

Engager sa destination dans une démarche de tourisme durable

Objectifs de la formation

- Expliquer les grands enjeux du développement durable appliqués au tourisme
- Etablir un diagnostic de durabilité de sa destination
- Créer un plan d'action vers une transition de sa destination
- Détecter les indicateurs de performance durables pour sa destination

Programme

Le tourisme durable est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme *"un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil"* (source : Acteurs du Tourisme Durable/OMT). Le tourisme durable n'est ni plus, ni moins, l'application des enjeux du développement durable à l'écosystème touristique ! Penser le tourisme durable à l'échelle de son organisation, c'est presque simple. Mais quand il s'agit de faire adhérer à la dynamique l'ensemble de l'écosystème touristique, c'est là que la complexité intervient.

Cette formation a pour objectif de donner les clés d'une mobilisation concrète, par l'utilisation d'une méthode claire et réplicable sur le terrain.

Module 1 : Les enjeux du développement durable appliqués au tourisme

- Identifier les principaux effets du réchauffement climatique sur le monde du tourisme
- Construire des stratégies d'adaptation pour être les destinations résilientes de demain à partir d'exemples de territoire

Module 2 : Le tourisme durable, une question de méthode !

- Quels sont les ingrédients qui permettent à tout un écosystème local de se mobiliser autour d'un projet commun, une vision partagée du tourisme ?
- Quelles sont les étapes concrètes à ne pas négliger ? Par où commencer ? (méthodologie issue du programme de certification Green Destinations et l'approche stratégique des organisations touristiques)

Module 3 : Réaliser un diagnostic de durabilité pour sa destination

- Les outils et solutions
- Analyser un diagnostic : axes prioritaires d'amélioration, actions à mettre en place

Module 4 : Etablir des axes prioritaires d'amélioration pour son territoire

- Evolution de la gouvernance
- Resserrement des liens entre institutionnels et privés
- Développement de nouvelles filières responsables et résilientes

Module 5 : Construire son plan d'action durable pour sa destination

Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON / Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z – Activité enregistrée sous le n° 84 691 487 469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Méthodes et supports

- Apports théoriques
- Echanges d'expérience
- Extraits vidéos ludiques présentant des situations concrètes
- Exercices pratique en sous-groupes
- Etude de cas concrets
- Supports ou ressources pédagogiques transmis aux stagiaires

Public

Chargé.e de développement touristique sur un territoire

Prérequis

Pas de pré-requis

Informations complémentaires

La formation est dispensée par Florian BILLAUD, formateur et consultant spécialisé en ingénierie touristique, au service d'un développement touristique harmonieux des territoires.

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés via un quizz à la fin de chaque module ainsi qu'une présentation collective
- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé le lendemain de la formation

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Auvergne Rhône-Alpes Tourisme_Trajectoires Tourisme : 11 B, Quai Perrache , 69002, LYON
/ Tél. : 04 81 13 28 32 / contact@trajectoires-tourisme.com
Siret n° 824 433 866 000 46 - Code NAF 94.99Z – Activité enregistrée sous le n° 84 691 487 469 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat